



FUTSAL HANDISPORT

SYSTEME DE CLASSIFICATION

Décembre 2022

CONTACT

Sébastien DUBOIS
Référent National Futsal Handisport
06 72 60 27 34
futsal@handisport.org

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	3
CLASSES ET GROUPES DE COMPETITION	3
Les différentes classes.....	3
Les groupes de compétition.....	3
Classes fixes ou par testing	4
CLASSIFICATION PAR TESTING	5
Méthodologie de testing.....	5
Les tests du bas du corps	5
Grille de résultats des tests du bas du corps	9
Les tests du haut du corps	10
Grille de résultats des tests du haut du corps	11
STATUT DE CLASSIFICATION.....	11
Les statuts de classifications	11
Protestation	12
Révision	12
CONTACT.....	13

PREAMBULE

L'enjeu de la classification est essentiel sur les compétition futsal handisport car elle est garantie le respect de l'équité sportive de la compétition. Mais pour que ce système soit efficace, il est fondamental que les sportifs soient bien classés.

Le système de classification futsal handisport repose sur les possibilités fonctionnelles des sportifs, c'est-à-dire sur leurs capacités physiques à réaliser un acte donné. Ainsi, des jeunes présentant des natures de handicaps différents pourront concourir ensemble car ils présenteront un niveau d'aptitude fonctionnelle similaire (mouvement, coordination, équilibre...).

Le futsal handisport accueille une très grande diversité de handicaps.

Certaines pathologies présentent un schéma similaire chez toutes les personnes atteintes de cette même pathologie, la classification est alors simplifiée et un barème fixe est établi pour définir la classe du sportif en fonction de sa pathologie. Pour d'autres pathologies, les possibilités fonctionnelles des sportifs atteints sont très variables. Un testing est alors indispensable pour correctement classer les sportifs.

Le nouveau système de classification Futsal Handisport fonctionne donc selon ces 2 possibilités : classe fixée selon la pathologie ou classe fixée selon testing.

Ce nouveau système est mis en place en phase d'essai pour cette saison 2022-2023 et sera amené à évoluer pour l'optimiser selon les réalités de terrain.

CLASSES ET GROUPES DE COMPETITION

Les différentes classes

Selon leur pathologie ou le résultat au testing, les pratiquants du Futsal Handisport sont répartis en 4 classes de handicap :

- Classe 1 point
- Classe 2 points
- Classe 3 points
- Classe 4 points

Les plus petits points étant les sportifs présentant les capacités fonctionnelles les plus réduites, les plus grands points pour les capacités fonctionnelles les plus élevées.

Les groupes de compétition

2 groupes sont ouverts en compétition futsal Handisport :

Groupe A :

L'équipe engagée en compétition peut aligner des joueurs des classifications 1 à 2pts sur la feuille de match (gardien inclus), sans autre contrainte particulière.

Groupe B :

L'équipe engagée en compétition de Groupe B peut aligner des joueurs des classifications 1 à 4pts. Elle devra respecter un total de 15pts maximum simultanément sur le terrain pour l'ensemble des 5 joueurs, gardien compris.

Les remplacements effectués doivent permettre de maintenir le respect des 15pts maximum.

Dans le cas d'une exclusion, l'équipe se retrouvant en infériorité numérique conservera les points du joueur exclu dans le calcul des points présents sur le terrain.

Bonification joueuse féminine en compétition Groupe B :

Si une joueuse féminine se trouve sur le terrain, alors le total de points de l'équipe sera bonifié d'un point et passera donc à 16pts. Cette bonification n'est pas cumulable dans le cas de plusieurs féminines sur le terrain.

Classes fixes ou par testing

Le tableau suivant reprend l'ensemble des pathologies rencontrées en futsal Handisport et précise, pour chacune d'entre elles, la classe fixée ou la nécessité de testing.

HANDICAP		CLASSE FIXE	CLASSE PAR TESTING
HANDICAPS ORTHOPEDIQUES			
Membres supérieurs			
Amputation / agénésie	une main	4	
	deux mains	4	
	un avant-bras	4	
	deux avant-bras	4	
	un bras	3	
	deux bras	3	
Atrophie musculaire	un bras		3-4
	deux bras		3-4
Membres inférieurs jouant sans bequille			
Amputation / agénésie	un pied	3	
	deux pieds	2	
	tibial	3	
	tibial bilatéral	2	
	fémoral	2	
	fémoral bilatéral	1	
Atrophie musculaire	mollet		3-4
	2 mollets		2-3
	jambe		2-4
	2 jambes		1-4
Pied-bot			1-4
Pied-bot bilatéral			1-3
Membres inférieurs jouant avec bequilles		3	
Autres			
Fragilité osseuse			1-4
Petite taille (max 140)		3	
Raideurs articulaires			1-4
Arthrogripose			1-4
LESION CEREBRALE			
Paralysie Cérébrale PC			1-4
Traumatisme Cranien TC			1-4
Accident Vasculaire-Cérébral AVC			1-4
Autres (Anoxie, infection, tumeur)			1-4
LESIONS MEDULLAIRES			
Paraplégie			1-2
Tétraplégie			1-2
Spina Bifida			1-2
Paralysie du plexus brachial			3-4
HANDICAPS NEUROLOGIQUES D'ORIGINE PERIPHERIQUE			
Polyomélite jouant sans bequille			1-2
Polyomélite jouant avec béquilles		3	
Atteinte des nerfs			1-4
Maladies neuro-musculaires (polynévrites, polyradiculonévrites, autres)			1-4
HANDICAPS NEUROLOGIQUES EVOLUTIFS			
Sclérose en Plaque			1-4
Maladie génétique dégénérative			1-4
DEFICIENCE SENSORIELLE			
Non-voyants		Non éligible	
Mal-voyants		4	
Déficience auditive éligible (>55db)		4	
AUTRES			
Handicap mental		Non éligible	
Maladies chroniques (diabète, leucémie, mucoviscidose, épilepsie...)		4	
Obésité (IMC>30)		Non éligible	
Troubles cardio-vasculaires		4	
Troubles des apprentissages moteurs (dyspraxie, dystonie...)			2-4
Troubles respiratoires		4	

CLASSIFICATION PAR TESTING

Pour les sportifs nécessitant un testing pour établir leur classification, la totalité des tests suivants doit être réalisée car c'est uniquement à l'issue de l'ensemble des tests que l'observation globale de la motricité du sportif peut être établie.

Tous les tests décrits ci-après devront être réalisés avec les appareillages utilisés lors de la pratique sportive.

Les mots employés pour définir les critères de réussite aux différents tests ont pour vocation de traduire au plus près les critères observables traduisant les capacités fonctionnelles des jeunes. Toutefois, il ne s'agit que d'une aide à votre analyse. C'est pourquoi il est important que vous vous appropriiez tous les termes employés afin de les utiliser au mieux durant votre évaluation visuelle globale.

La classe est déterminée par le croisement du résultat obtenu aux 10 tests du bas du corps avec le résultat obtenu aux 4 tests du haut du corps. Les classes 1 et 2 du bas du corps prédominent et ne sont pas modifier quelque soit le résultat des tests du haut du corps.

		Tests Haut du corps			
		1pt	2pts	3pts	4pts
Tests Bas du corps	1pt	1pt	1pt	1pt	1pt
	2pts	2pts	2pts	2pts	2pts
	3pts	2pts	3pts	3pts	3pts
	4pts	3pts	3pts	4pts	4pts

Méthodologie de testing

1. Les jeunes doivent s'échauffer en amont des tests et effectuer 2 ou 3 passages au préalable sur le parcours ;
2. Ensuite, faites passer l'ensemble des tests au sportif ;
3. Notez à chaque test si celui-ci est réussi, achevé avec difficultés ou impossible à réaliser, selon le code couleur :

Test impossible à réaliser

Test réalisé avec difficultés

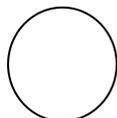
Test réalisé sans difficultés

4. A la fin des tests, regardez le profil global du jeune et observez les couleurs attribuées à chacun des tests.
5. Reportez-vous ensuite au tableau de résultats.
6. Proposez une classe de handicap correspondant aux possibilités fonctionnelles du jeune.

Les tests du bas du corps

TEST 1 : EQUILIBRE

Consigne Se placer dans un cerceau, et se mettre en équilibre sur un pied. Bien plier la jambe opposée au pied d'appui, puis changer de pied.



Observer les critères de réussite :

→ Le tronc doit rester droit durant le test

→ La jambe d'appui ne doit pas vasciller

→ la jambe opposée au pied d'appui doit être décollée d'au moins 10 cm du sol, le genou doit être fléchi et il doit rester dans l'axe du corps (si la jambe décollée est en abduction, le test sera alors réalisé avec difficultés)

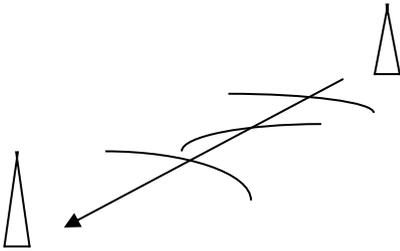
■ Equilibre impossible à tenir sur au moins 1 des 2 pieds

■ Equilibre tenu sur les 2 pieds mais sans valider les 3 critères de réussite pour l'1 des 2 pieds au moins

■ Equilibre réalisé en validant les 3 critères de réussite sur les deux pieds

TEST 2 : EQUILIBRE + LATERALITE

Consigne : Sauter à cloche pied au dessus d'une corde d'environ 3 mètres posée sur le sol. Effectuer cet exercice pied droit puis pied gauche.



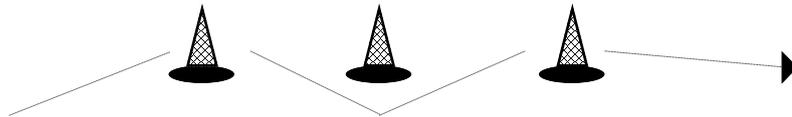
Observer les critères de réussite :

- Ne pas poser le deuxième pied au sol durant le test
- N'effectuer qu'un seul appui de part et d'autre de la corde
- Rester en équilibre durant le test

- Test impossible à réaliser sur au moins 1 des 2 pieds
- Test réalisé sans remplir les 3 critères de réussite sur au moins 1 des 2 pieds
- Equilibre réalisé en validant les 3 critères de réussite sur les deux pieds

TEST 3 : COURSE + LATERALITE

Consigne : Slalomer entre 8 plots en course avant.



Observer les critères de réussite :

- Effectuer le test en courant
- Réaliser correctement le changement de direction des 2 côtés au passage des plots
- Effectuer le passage des plots sans arrêt

- Test impossible à réaliser en courant
- Test réalisé sans remplir les 3 critères de réussite
- Test réalisé en validant les 3 critères de réussite

TEST 4 : COURSE AVANT + ARRET

Consigne : Effectuer un sprint en course avant sur 10 m puis s'arrêter au plot. Redemarrer la course et faire un demi-tour côté gauche, repartir de nouveau en courant puis effectuer un demi-tour côté droit.



Observer les critères de réussite :

- Effectuer le test en courant
- S'arrêter au plot (un pas de récupération est autorisé)
- Etre capable d'effectuer un demi-tour à droite puis à gauche suite à une course

- Test impossible à réaliser
- Test réalisé sans remplir les 3 critères de réussite
- Test réalisé en validant les 3 critères de réussite

TEST 5 : COURSE ARRIERE

Consigne : Effectuer une course arrière sur 10 m puis s'arrêter au plot



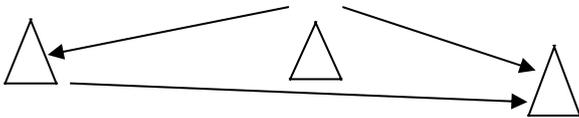
Observer les critères de réussite :

- Effectuer le test en course arrière (et non en marchant)
- Bien rester dos à la surface à parcourir et ne pas positionner le corps de $\frac{3}{4}$ → la rotation de la tête seulement est utilisée pour regarder en arrière
- S'arrêter au plot (un pas de récupération est autorisé)

- Test impossible à réaliser
- Test réalisé sans remplir les 3 critères de réussite
- Test réalisé en validant les 3 critères de réussite

TEST 6 : LATERALITE

Consigne : Effectuer des pas chassés entre des plots séparés de 5 mètres environ, côté gauche puis côté droit.



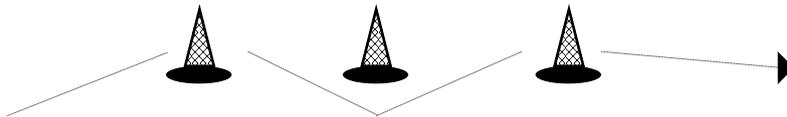
Observer les critères de réussite :

- Bien garder le corps de profil (ne pas tourner le corps de $\frac{3}{4}$)
- Effectuer le test sans arrêt
- Effectuer le test avec rapidité

- Test impossible à réaliser
- Test réalisé sans remplir les 3 critères de réussite
- Test réalisé en validant les 3 critères de réussite

TEST 7 : COURSE ARRIERE + LATERALITE

Consigne : Slalomer entre 8 plots en course arrière.



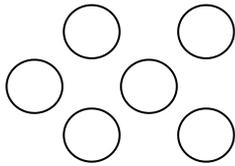
Observer les critères de réussite :

- Effectuer le test en course arrière (et non en marchant)
- Bien rester dos à la surface à parcourir (ne pas se mettre de $\frac{3}{4}$ → la rotation de la tête seulement est utilisée pour regarder en arrière)
- Réaliser un changement de direction au passage de chaque plot

- Test impossible à réaliser
- Test réalisé sans remplir les 3 critères de réussite
- Test réalisé en validant les 3 critères de réussite

TEST 8 : EQUILIBRE + LATERALITE

Consigne : Sauter dans 6 cerceaux, en alternance pieds joints et pieds écartés.



Observer les critères de réussite :

- Effectuer le passage 1 pied/2pieds correctement
- Ne pas être déséquilibré au cours du test
- Ne pas s'arrêter au cours du test

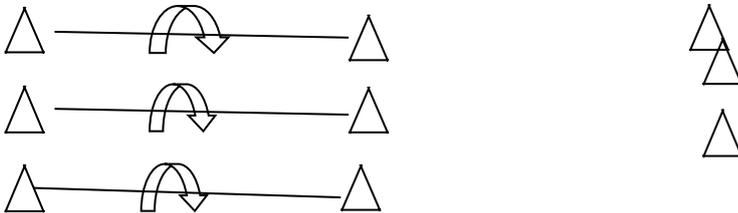
■ Test impossible à réaliser

■ Test réalisé sans remplir les 3 critères de réussite

■ Test réalisé en validant les 3 critères de réussite

TEST 9 : SAUT PIEDS JOINTS

Consigne : Sauter à pieds joints au dessus de 3 barres successives élevées à 10 cm, 20 cm et 30 cm du sol.



Observer les critères de réussite :

- Garder les pieds joints durant tous les sauts
- Sauter de façon symétrique face à l'obstacle
- Ne pas s'arrêter entre les obstacles

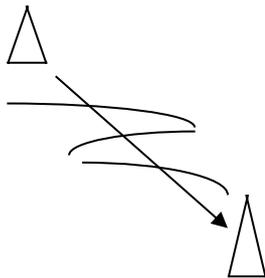
■ Test impossible à réaliser

■ Test réalisé sans remplir les 3 critères de réussite

■ Test réalisé en validant les 3 critères de réussite

TEST 10 : SAUT PIEDS JOINTS + LATERALITE

Consigne : Sauter à pieds joints de part et d'autre au dessus d'une corde posée au sol.



Observer les critères de réussite :

- Garder les pieds collés durant tous les sauts
- Sauter de façon symétrique des deux côtés
- Ne pas être déséquilibré pendant le test

■ Test impossible à réaliser

■ Test réalisé sans remplir les 3 critères de réussite

■ Test réalisé en validant les 3 critères de réussite

Grille de résultats des tests du bas du corps

	1 point	2 points	3 points	4 points
TEST INF 1 Equilibre	■	■ ■ ■	■ ■	■
TEST INF 2 Equilibre + Latéralité	■	■ ■ ■	■ ■	■
TEST INF 3 Course + Latéralité	■ ■	■ ■ ■	■ ■	■
TEST INF 4 Course avant	■ ■	■ ■ ■	■ ■	■
TEST INF 5 Course arrière	■	■ ■ ■	■ ■	■
TEST INF 6 Latéralité	■ ■	■ ■ ■	■ ■	■
TEST INF 7 Course arrière + Latéralité	■ ■	■ ■ ■	■ ■	■
TEST INF 8 Equilibre	■ ■	■ ■ ■	■ ■	■
TEST INF 9 Saut	■	■ ■ ■	■ ■	■
TEST INF 10 Saut latéral	■	■ ■ ■	■ ■	■
	<p>→ Le sportif a une majorité de ■.</p> <p>→ Quelques tests réalisés sont effectués avec difficultés ■.</p> <p>→ Une majorité de ■ et quelques ■.</p>	<p>→ Quelques tests ne sont pas réussis ■.</p> <p>→ Tout sportif qui réalise tous les tests, même avec difficultés ■, ne peut pas appartenir à la classe 2 points. Il appartiendra à la classe 3 points.</p> <p>→ Une majorité de ■ avec quelques ■.</p> <p>→ Le sportif 2 points peut réussir quelques tests ■.</p>	<p>→ Tous ses tests sont réussis ■ mais parfois de manière imparfaite ■.</p> <p>→ Une majorité de ■ avec quelques ■.</p>	<p>→ Le sportif réussit tous les tests sans difficulté ■.</p> <p>→ Une majorité de ■.</p>

Les tests du haut du corps

TEST SUP 1 : EQUILIBRE VENTRAL ET LATERAL

Consigne : se pencher en avant les deux bras vers le bas et se redresser, s'incliner latéralement et se redresser.

Observer les critères de réussite :

- Relever le buste sans aide de la tête et/ou des membres supérieurs
- Relever le buste contre une résistance
- En légère flexion avant, réussir une rotation du tronc les bras écartés

- Test non réussi pour au moins un des 3 critères de réussite
- Test mal réalisé pour au moins un des critères de réussite
- Test réalisé en validant les 3 critères de réussite

TEST SUP 2 : EQUILIBRE LATERAL

Consigne : assis par terre, se pencher sur le côté droit puis sur le côté gauche pour aller attraper une balle lancée au sol.

Observer les critères de réussite :

- Bonne vitesse du mouvement du tronc des deux côtés
- Les mouvements sont réalisés des deux côtés sans aide des mains ou des coudes
- Les mouvements sont réalisés des deux côtés sans aide de la tête
- La prise de balle s'effectue des deux côtés

- Au moins un des 4 tests n'est pas réussi
- Au moins un des tests est réalisé avec difficultés
- Les 4 tests sont réalisés sans difficultés

TEST SUP 3 : DEXTERITE DE LA MAIN

Consigne :

- Faire les marionnettes avec les mains de façon fluide, avec une motricité et une amplitude normale
- Réaliser une opposition pouce-doigt avec tous les doigts en alternance
- Applaudir quelques secondes
- Ouvrir et fermer les mains rapidement les bras tendus vers l'avant

- Au moins un des 4 tests n'est pas réussi
- Au moins un des tests est réalisé avec difficultés
- Les 4 tests sont réalisés sans difficultés

TEST SUP 4 : AMPLITUDE DES BRAS

Consigne :

- Lever les bras ensemble au dessus de la tête, puis les redescendre en contrôlant le mouvement.
- Lever les bras latéralement
- Mettre les deux bras derrière le dos

Observer les critères de réussite :

- Le mouvement est réalisé dans toute l'amplitude
- Le mouvement est réalisé avec une bonne motricité et un mouvement fluide
- Le mouvement peut être réalisé rapidement

- Test non réussi pour au moins un des 3 critères de réussite
- Test mal réalisé pour au moins un des critères de réussite
- Test réalisé en validant les 3 critères de réussite

Grille de résultats des tests du haut du corps

	1 point	2 points	3 points	4 points
TEST SUP 1 Equilibre ventral	■	■ ■	■ ■	■
TEST SUP 2 Equilibre latéral	■	■ ■	■ ■	■
TEST SUP 3 Dextérité main	■ ■	■ ■ ■	■ ■	■
TEST SUP 4 Amplitude bras	■ ■	■ ■ ■	■ ■	■
	<ul style="list-style-type: none"> → Le sportif a une majorité de ■. → Quelques tests peuvent être réalisés avec difficultés ■. → Une majorité de ■ et quelques ■. 	<ul style="list-style-type: none"> → Une majorité de ■ avec quelques ■. → Le sportif peut réussir 1 test ■ sur les membres supérieurs. 	<ul style="list-style-type: none"> → Les tests du tronc sont réussis ■ mais parfois de manière imparfaite ■. → Une majorité de ■ avec possibilité de quelques ■. 	<ul style="list-style-type: none"> → Le sportif réussit tous les tests sans difficulté ■. → Uniquement des ■.

STATUT DE CLASSIFICATION

A partir de la saison 2022-2023, les participants aux compétitions nationales seront référencés dans le *Registre national de classification* tenu par la commission Futsal. Ce registre tiendra à jour la classification et le statut de la classification des sportifs. Il sera consultable en ligne sur futsal.handisport.org.

Les statuts de classifications

- Engagement / E :

Un sportif intègre le registre avec une classe proposée par le responsable de club lors de sa 1^e inscription en compétition, il aura alors un statut E. Le profil de ces sportifs devra être étudié par un classificateur officiel et/ou par un panel composé de 3 membres de la commission sportive pour évoluer de statut.

Les membres de la commission sportive fédérale et classificateurs s'efforceront de rapidement faire évoluer le statut de ces sportifs vers les statuts suivants et de notamment pour les cas en frontière de 2 classes.

- Provisoire / P :

Le statut P est donné à tous les sportifs dont le profil a été étudié et observé par un panel composé de 3 membres de la commission sportive.

- A revoir / R :

Le statut R est donné à tous les sportifs dont le profil a été étudié (et testé si la pathologie le nécessite) par un classificateur mais pour lequel le classificateur émet une réserve. Il devra être revu par un classificateur pour valider une classe définitive.

- Confirmé / C :

Le statut C est donné à tous les sportifs dont le profil a été étudié (et testé si la pathologie le nécessite) par un classificateur. La classe devient alors définitive.

Protestation

En cas de désaccord avec sa classification le sportif, son représentant légal, ou son club, peut contester sa classification en déposant une protestation de classification, dans les conditions suivantes.

1. Les protestations ne concernent que les classifications sous statut Provisoire (P), A revoir (R) ou Confirmé (C).
2. Les protestations ne concernent que les classifications par testing. Aucune protestation n'est possible pour une classe fixée par la pathologie sans nécessité de testing.
3. La protestation d'une classification sous statut C ne peut être recevable qu'une seule fois.
4. La demande d'appel de classification doit être reçue par la commission sportive Futsal FFH dans un délai de 20 jours à partir du moment où l'athlète a reçu sa classification (date du registre de classification faisant foi).
5. La demande est composée :
 - du formulaire de protestation, complété lisiblement, en français. Disponible sur futsal.handisport.org.
 - des frais de protestation de 50€ réglés par chèque à l'ordre de la FF Handisport. Ces frais participent aux frais liés à la mobilisation des classificateurs. Ils sont remboursés uniquement si la demande n'est pas recevable et qu'aucune suite n'est donnée.
6. La demande doit être envoyée par courrier à :

*Commission Sportive Futsal Handisport
Sébastien Dubois
6 chemin de Chalin
69130 Ecully*

7. Si la demande est recevable, la commission sportive organisera une rencontre et séance de testing avec un classificateur. Les frais de protestation ne sont pas remboursés, quel que soit le résultat de la protestation.
8. Les frais inhérents au déplacement du sportif vers le lieu de la séance de classification sont à sa charge.
NB/ Les classificateurs sont présents de manière disparate sur le territoire national, cela pouvant engendrer la nécessité d'un long déplacement pour les rencontrer.
9. Le sportif s'engage à fournir tous les documents qui lui seront demandés par le classificateur concernant sa pathologie, ses traitements médicamenteux.

Révision

En cas d'évolution de l'incidence de la pathologie, une demande de révision pourra être émise par l'intéressé, son responsable légal ou son club, dans les conditions suivantes :

1. Les révisions ne concernent que les classifications par testing. Aucune protestation n'est possible pour une classe fixée par la pathologie sans nécessité de testing.
2. Les révisions sont recevables si la déficience et les limitations d'activité ne correspondent plus à la classification actuelle du sportif. Une demande de révision de classification peut être soumise, s'il y a une évolution de la déficience de l'athlète :
 - Evolution de la limitation de l'activité suite à une intervention médicale ou autres....Par exemples : les injections de botox pour réduire l'hypertonie ou pour augmenter l'amplitude active des mouvements, les relâchements des tendons, les tiges de Harrington ou les fixations articulaires pour aider la posture / stabilité, etc ...

- La pathologie d'un athlète est évolutive et s'est détériorée au point que la classification de l'athlète ne correspond probablement plus à sa classe sportive actuelle.

3. La demande est composée :

- du formulaire de demande de révision, complété lisiblement, en français. Disponible sur futsal.handisport.org.
- des frais de révision de 50€ réglés par chèque à l'ordre de la FF Handisport. Ces frais participent aux frais liés à la mobilisation des classificateurs. Ils sont remboursés uniquement si la demande n'est pas recevable et qu'aucune suite n'est donnée.
- des documents médicaux à joindre qui démontrent que la déficience de l'athlète a changée depuis la dernière classification attribuée (date de référence sur le registre national de classification).

4. La demande doit être envoyée par courrier à :

*Commission Sportive Futsal Handisport
Sébastien Dubois
6 chemin de Chalin
69130 Ecully*

5. Si la demande est recevable, la commission sportive organisera une rencontre et séance avec un classificateur. Les frais de révision ne sont pas remboursés, quel que soit le résultat de la révision.

6. Les frais inhérents au déplacement du sportif vers le lieu de la séance de classification sont à sa charge.

NB/ Les classificateurs sont présents de manière disparate sur le territoire national, cela pouvant engendrer la nécessité d'un long déplacement pour les rencontrer.

7. Le sportif s'engage à fournir tous les documents qui lui seront demandés par le classificateur concernant sa pathologie, ses traitements médicamenteux, etc.

8. Une révision des classifications pourra aussi être demandée par la commission sportive suite à observations d'évolution, ou suite à des modifications dans le système de classification. Dans ce cas, les frais de révision ne seront pas à payer par l'intéressé.

CONTACT



Sébastien Dubois
Référént national Futsal Handisport
06 72 60 27 34 // futsal@handisport.org